



Je vote pour mon pays!

Le 4 octobre 2020, dans le cadre de la deuxième consultation référendaire, vous serez invités à vous prononcer sur l'accession de notre Pays à la pleine souveraineté. Voter **OUI**, ce sera engager le transfert des compétences régaliennes, faire accéder notre Pays à un statut international de pleine responsabilité et avancer dans la construction de notre peuple en transformant la citoyenneté en nationalité, comme le prévoit le point 5 de l'accord de Nouméa du 5 mai 1998.

OUI les enjeux sont importants et votre responsabilité face à l'histoire du Pays l'est tout autant. Les Calédoniens le savent, nous ne partons pas d'une page blanche. Depuis les Accords de Matignon-Oudinot en 1988 et de Nouméa en 1998, notre Pays s'est progressivement émancipé et, nous avons peu à peu affirmé notre projet de société, pris nos responsabilités, et tous les Calédoniens ont fait avancer le Pays sur la voie de la décolonisation.

Il y a 22 ans, grâce à la signature de l'Accord de Nouméa, nous avons progressé dans la construction de notre communauté de destin.

**Voter OUI le 4 octobre 2020,
c'est l'aboutissement du processus sur lequel nous nous sommes engagés.**

**Voter OUI le 4 octobre 2020,
c'est démontrer et affirmer que nous nous réconcilions avec notre histoire.**

Si la paix en Kanaky-Nouvelle-Calédonie a été bâtie sur un passé douloureux, voter **OUI** le 4 octobre 2020 sera l'expression de notre envie d'aller de l'avant et témoignera de notre volonté de maîtriser notre destin. En effet, bien que l'histoire coloniale du Pays soit à l'origine de nos divisions, le « vivre ensemble » n'est pas un slogan mais bien une réalité car il conforte la place occupée par chaque communauté. Le Peuple Kanak a déjà fait le pas vers les autres, en reconnaissant « les victimes de l'histoire » à Nainville-les-Roches en juillet 1983 et en donnant la possibilité aux personnes ayant choisi de venir s'installer ici, de partager avec elles son droit de disposer de lui-même. Ainsi, voter **OUI** le 4 octobre 2020, c'est faire ensemble un nouveau pas vers notre destin commun, vers une **NATION pluriculturelle, démocratique, laïque, solidaire et respectueuse de son environnement.**

Durant la première consultation référendaire de 2018, plus de 60 000 calédoniens ont voté **OUI** et se sont prononcés pour l'émergence de notre nation, pleinement souveraine. Malheureusement, 33 000 Calédoniens ne se sont pas exprimés, malgré l'enjeu historique pour notre Pays. Le 4 octobre 2020, nous vous appelons à une mobilisation massive. En effet, **par votre bulletin, vous disposerez entre vos mains, du choix de votre avenir.**

Au travers de son projet, le FLNKS affirme que les citoyens et futurs nationaux sont capables de gouverner leur propre pays et sont en capacité de construire une société respectueuse de la diversité, en donnant une place, une identité, un avenir à chacun et aux générations futures.



OUI est la réponse à vos interrogations...

Dans le futur Pays, serons-nous tous égaux malgré nos différences ?

OUI. Le FLNKS s'engage au respect des différences dans un Pays où les nationaux auront **TOUS** les mêmes droits et devoirs. Chaque communauté sera respectée dans son identité, tout en prenant sa place dans le peuple de la Nation.

Dans le futur Pays, la propriété privée, le domaine public des collectivités et les terres coutumières existeront-ils toujours ?

OUI. Le régime des terres garantira la propriété privée, le domaine public des collectivités et les terres coutumières. Les propriétaires conserveront leur propriété et lorsque des problèmes fonciers subsisteront, les outils de la réforme foncière continueront à résoudre les problèmes.

Dans le futur Pays, notre système de santé nous permettra-t-il d'avoir accès aux soins ?

OUI. Le FLNKS a déjà démontré sa forte implication dans ce domaine. Il a porté le plan DO KAMO qui vise à proposer des mesures pour sécuriser financièrement notre système de santé, à maîtriser les dépenses afin de garantir sa pérennité, à développer la prévention autant que les soins, mais surtout à construire un système adapté pour favoriser l'épanouissement et la bonne santé de tous les Calédoniens.

La pleine souveraineté de Kanaky-Nouvelle-Calédonie permettra-t-elle le développement économique ?

OUI. L'accès à la pleine souveraineté permettra de mettre fin à une période d'incertitude avec la mise en place d'une stabilité institutionnelle, favorisant ainsi le développement économique, dans un climat serein. Pour le FLNKS, la réforme du modèle économique et social devient une urgence avec notamment une réforme fiscale qui canaliserait la circulation des capitaux, permettant une meilleure répartition des richesses, et une politique économique qui dynamiserait nos échanges commerciaux et la création d'emplois.

La pleine souveraineté de Kanaky-Nouvelle-Calédonie permettra-t-elle de garantir un niveau de formation initiale et continue adaptée aux besoins individuels et collectifs ?

OUI. Au-delà du fait que l'accès à la pleine souveraineté de Kanaky-Nouvelle-Calédonie permettra le développement de coopérations pour des formations spécifiques reconnues, le FLNKS prône une école pour tous, adaptée aux réalités et aux besoins du pays et pour le déploiement d'une offre de formation professionnelle adaptée.

La pleine souveraineté permettra-t-elle l'inscription du respect de l'environnement en tant que priorité ?

OUI. Le respect de la nature sera reconnu comme un principe constitutionnel fondamental du futur Etat Kanaky-Nouvelle-Calédonie. Devant l'humanité et les générations futures, il est de notre devoir de protéger notre archipel, hot spot mondial de la biodiversité.

Avec un pays avec un statut international de pleine responsabilité, pourrions-nous maintenir des liens avec la France ?

OUI. Du fait de notre histoire commune, un lien privilégié avec la France sera maintenu, dans le respect de la souveraineté du peuple émancipé. Ainsi, une relation diplomatique nouvelle avec la France et les autres pays du monde sera engagée. Nos relations avec les pays du Pacifique seront consolidées sur la base des travaux engagés au niveau du Forum des îles du Pacifique et du Groupe Fer de Lance Mélanésien.

Dans le futur Etat Kanaky-Nouvelle-Calédonie, certains pourront-ils conserver la nationalité française ?

OUI. Il sera possible pour les personnes ayant actuellement le statut de citoyen du Pays, d'avoir une double nationalité, dans le cadre d'accords négociés avec les Pays concernés.

C'est pourquoi, **le 4 octobre 2020, nous vous appelons à vous prononcer pour l'émergence d'une nouvelle nation en votant OUI à l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté.**

